



RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00414

Numéro SIREN : 792 881 195

Nom ou dénomination : FORM DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2017 sous le numéro de dépôt 2195

FORM DEVELOPPEMENT

**Société par actions simplifiée au capital de 124.013 euros
Siège social : 2 rue Pelletier, Centre d'Affaires Robinson, 64200 BIARRITZ
792 881 195 RCS BAYONNE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le quatorze avril,
A dix heures,

Les associés de la Société FORM DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 124.013 euros, divisé en 124.013 actions toutes de même valeur nominale, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite conformément à l'article 16.5.1 des statuts.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du projet de révocation de Monsieur Philippe DUCOS de son mandat de Président de la Société et de son mandat de membre du Conseil de surveillance de la Société ;
 - Pouvoirs pour les formalités.
-

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des termes du rapport soumis par l'associé majoritaire et précisant les motifs pour lesquels la révocation du Président est proposée, décide, en application de l'article 13.1.2 des statuts, de révoquer, avec effet immédiat à compter de ce jour et sans indemnité, Monsieur Philippe DUCOS de son mandat de Président de la Société FORM DEVELOPPEMENT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Abstention : 0

Contre : 16 500

Pour : 98 613

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, compte tenu de la décision de révocation adoptée ci-dessus, décide, en application de l'article 13.1 des statuts, de nommer Madame Catherine CUSSIGH, née le 18 juillet 1963 à GRENOBLE (38), demeurant 32 boulevard Arago, 75013 PARIS, de nationalité française, en qualité de nouveau Président de la Société, avec effet immédiat à compter de ce jour, pour une durée illimitée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Abstention : 16 500

Contre : 0

Pour : 98 613

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original des présentes pour procéder à toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Abstention : 0

Contre : 16 500

Pour : 98 613

« Extrait certifié conforme - Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Madame Catherine CUSSIGH

Président de la société FORM DEVELOPPEMENT

Bon pour acceptation des fonctions de Président

